

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES DÉLINQUANTS À HAUT RISQUE (RDHR)

Ce formulaire, ainsi que tous les documents requis, doivent être acheminés au coordonnateur à l'adresse suivante :

Procureur en chef
Bureau des affaires extérieures
Directeur des poursuites criminelles et pénales
Coordonnateur du registre des délinquants à haut risque
Complexe Jules-Dallaire
2828, boulevard Laurier
Tour 1, bureau 500
Québec (Québec) G1V 0B9

I. IDENTIFICATION DU DÉLINQUANT

Nom : Prénom :

D.d.n. (aaaa-mm-jj) : F.P.S./S.E.D. :

Numéro du dossier :

Infraction(s) :

Date de l'infraction (aaaa-mm-jj) :

Nom du procureur :

II. CRITÈRES DE REPÉRAGE

L'ensemble de l'information disponible sur le délinquant laisse croire que s'il commet une prochaine infraction impliquant des sévices graves à la personne ou une infraction énumérée à l'alinéa 753.1(2)a) C.cr., il pourra être déclaré délinquant dangereux ou à contrôler.

Oui Non

Le délinquant a été déclaré délinquant dangereux ou délinquant à contrôler.

Oui Non

Le délinquant a reçu une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Oui Non

Le délinquant constitue une menace sérieuse pour la sécurité du public. (Veuillez considérer les facteurs énumérés ci-dessous avant de répondre.)

Oui Non

Est-ce que le délinquant :

- a commis/tenté de commettre une infraction de nature sexuelle envers un enfant?
- a commis une agression sexuelle particulièrement violente?
- a commis des gestes gratuits et violents, et son profil criminel démontre une évolution croissante du niveau de violence?
- a un profil criminel qui démontre une évolution croissante du niveau de violence et un rapport/une évaluation fait état d'un niveau de dangerosité potentiel?
- a causé un incendie criminel mettant en danger la vie humaine et présente des troubles psychiatriques ou psychologiques?
- a commis des infractions alors qu'il était sous le coup d'une peine?
- a commis une infraction en utilisant une arme alors qu'il lui était interdit d'en posséder?

Autres commentaires :

III. DOCUMENTS À JOINDRE

- Dénonciation/acte d'accusation
- Demande d'intenter des procédures
- Précis des faits
- Déclarations
- Photographies
- Casier judiciaire
- Déclaration de la victime sur les conséquences du crime
- Rapports et évaluations (présentenciels, psychiatriques, psychosexuels, etc.)
- Jugement
- Transcription des notes sténographiques :
 - Jugement/Peine
 - Autre :
- Autres documents pertinents

IV. SIGNATURE DU PROCUREUR

Date : Signature : _____